

BUREAU VERITAS

Agence : AURAY
ZA Porte Océane
2 rue du Danemark
56400 Brech

Tél : 02 97 37 25 99
Fax : 02 97 37 22 01

MAIRIE DE LESNEVEN

Place du Château
29260 LESNEVEN

Tél : 02 98 83 00 03
Fax : 02 98 83 30 19
Mél : lesnevenst@wanadoo.fr

N° affaire : 2086908
N° rapport : 2086908/JV
Rapport établi le : 21/10/10
Par l'intervenant : Marc Barreteau

Rapport de diagnostic Accessibilité aux personnes Handicapées



**BUREAU
VERITAS**

Site : **SALLE JO VERINE**

Adresse Allée des Soupirs
29260 Lesneven

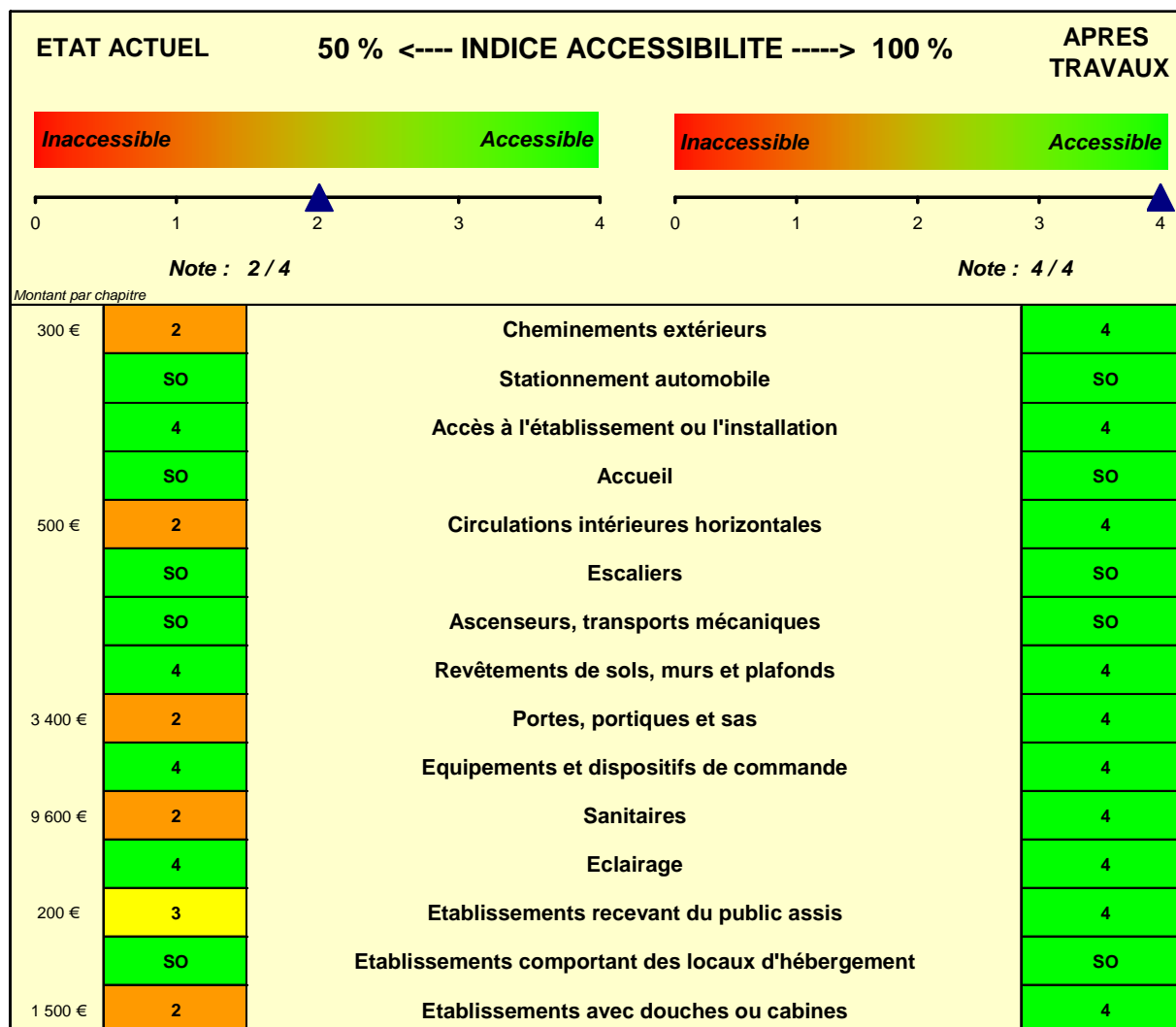


INDICE / DATE	0 /	1	2
REDACTEUR	Marc Barreteau		
RELECTEUR	Dominique Roue		

Sommaire

1. Note générale d'accessibilité.....	3
2. Estimation financière	4
3. Programme et déroulement de la mission.....	5
4. Accessibilité de l'établissement.....	6
5. Fiches Constats et propositions d'actions.....	7
6. Contexte de la mission.....	20
7. Annexe : tableau récapitulatif des constats	21

1. Note générale d'accessibilité



Note générale d'accessibilité	Commentaires
4	Accessible avec confort d'usage
3	Accessible
2	Accessible avec accompagnement
1	Non accessible
SO	Sans objet

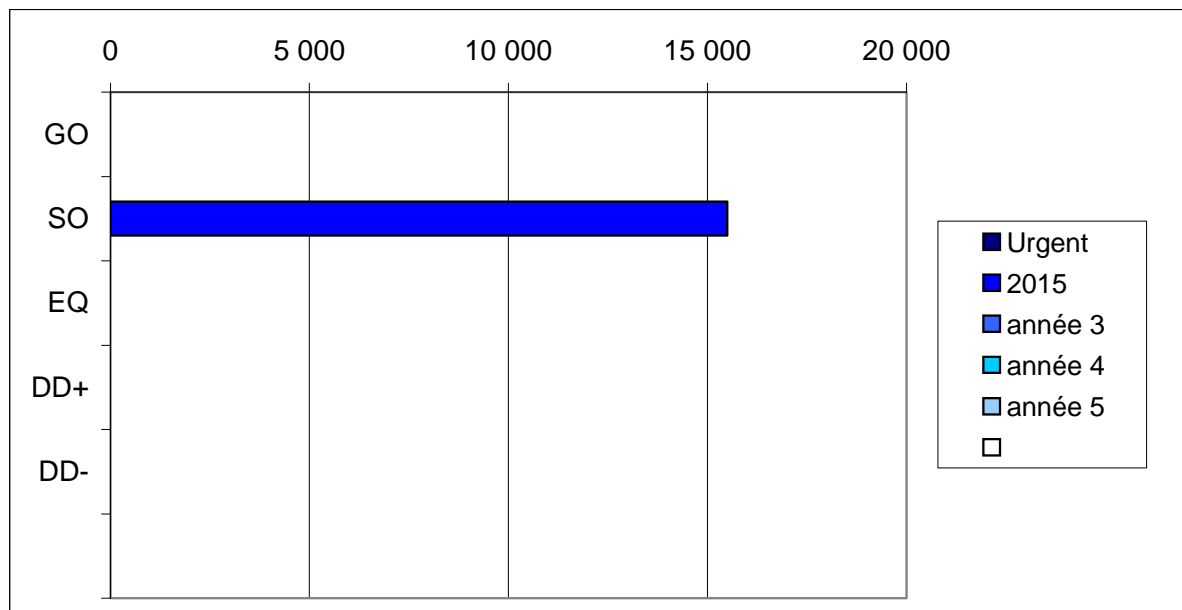
Les notes attribuées sont à « dire d'expert »

2. Estimation financière

ESTIMATION FINANCIERE DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE:

16 000 €

L'estimation est arrondie au k€ supérieur



ECHEANCE	Commentaires :	Estimation (€)
Urgent	Travaux à réaliser sans délai	
2015	Travaux à réaliser avant 2015	15 500
année 3	année 3	
année 4	année 4	
année 5	année 5	
	<i>sans ECHEANCE</i>	

LOT	Commentaires :	Estimation (€)
GO	Structure Gros Œuvre	
SO	Aménagement Second Œuvre	15 500
EQ	Équipements techniques	
DD+	Demande de dérogations chiffrées	
DD-	Demande de dérogations non chiffrées	
	<i>sans LOT</i>	

3. Programme et déroulement de la mission

Date de la visite :

13/10/2010

Lors de notre visite, nous avons été accompagnés par :

Aucun accompagnant

Description succincte de l'ouvrage :

Etablissement classé en 3ème catégorie en simple RDC disposant de douches et de sanitaires à la disposition du public.

Pas de parking voiture.

Documents examinés :

Aucun

Autres informations :

SO

4. Accessibilité de l'établissement

Stationnement automobile :

Sans Objet

Accueil :

Sans Objet

Escaliers :

Sans Objet

Ascenseurs, transports mécaniques :

Sans Objet

Etablissements comportant des locaux d'hébergement :

Sans Objet

5. Fiches Constats et propositions d'actions

Les fiches ci-après indiquent des constats qui mettent en évidence des écarts par rapport à la réglementation sur l'accessibilité.

Ceux-ci peuvent être complétés par des propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité.

Le cas échéant, ces constats et propositions d'actions sont rattachés à un ou deux critères définis dans le tableau ci-après.


Les fiches indiquent également l'estimation financière des actions proposées (lorsqu'elle est prévue au contrat) et une proposition de variante, le cas échéant.

ECHEANCE	Commentaires :
Urgent	Travaux à réaliser sans délai
2015	Travaux à réaliser avant 2015
année 3	année 3
année 4	année 4
année 5	année 5

LOT	Commentaires :
GO	Structure Gros Œuvre
SO	Aménagement Second Œuvre
EQ	Équipements techniques
DD+	Demande de dérogations chiffrées
DD-	Demande de dérogations non chiffrées

FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°1
---	---------------

CHEMINEMENTS EXTERIEURS :
Seuils et ressauts

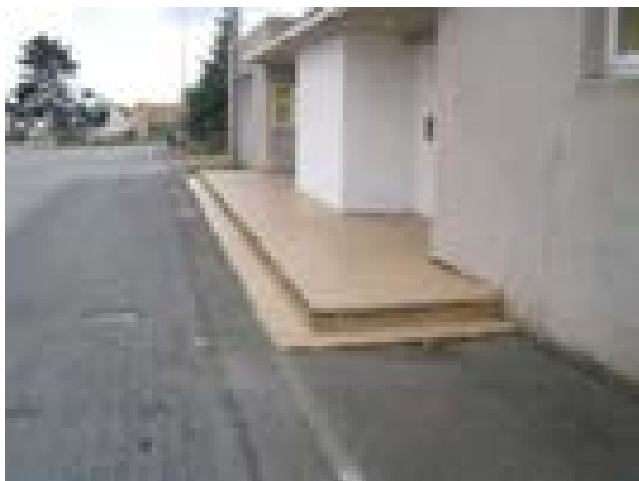


CONSTAT - LOCALISATION : Présence d'une marche de 16 cm devant l'entrée de l'établissement.	
---	--

PROPOSITION D'ACTION :
Réalisation d'une recharge en forme de pente à 4 % sur 4 m afin d'atténuer le ressaut


2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	5,5	45	300



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°2
---	---------------

CIRCULATIONS INTERIEURES HORIZONTALES :
Seuils et ressauts

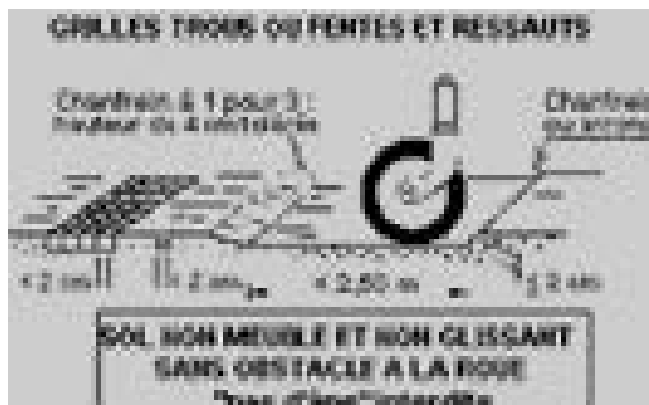
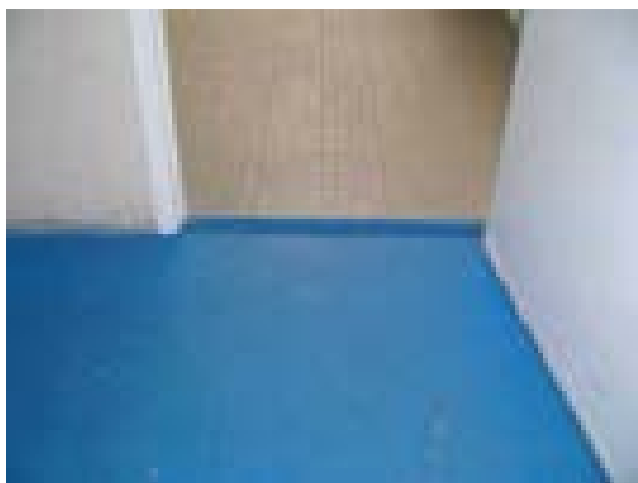


CONSTAT - LOCALISATION : Présence d'un ressaut de 3 cm au niveau de l'accès vestiaire.	
--	--

PROPOSITION D'ACTION :
Réalisation d'une recharge en forme de pente à 4 % sur 1 m afin d'atténuer le ressaut


2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	3	45	200



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°3
---	---------------

CIRCULATIONS INTERIEURES HORIZONTALES :
Seuils et ressauts



CONSTAT - LOCALISATION : Présence d'un ressaut de 8 cm devant l'accès aux douches.	
--	--

PROPOSITION D'ACTION :
Réalisation d'une recharge en forme de pente à 4 % sur 2 m afin d'atténuer le ressaut

2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	6	45	300



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°4
---	---------------

PORTES, PORTIQUES ET SAS :

Largeur des portes



CONSTAT - LOCALISATION :

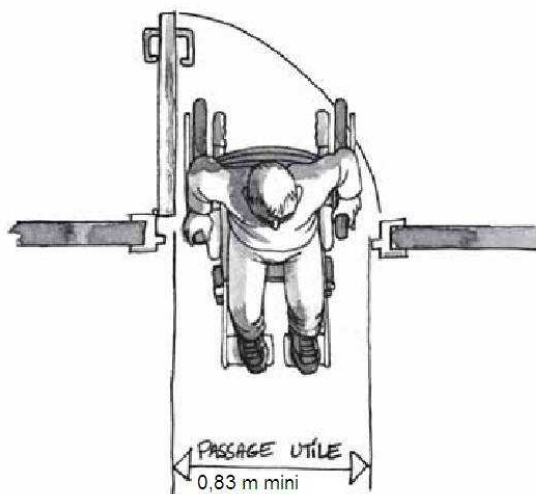
La largeur des portes d'entrée est insuffisante (2 x 0,70 m relevé).

PROPOSITION D'ACTION :

Remplacement de blocs-portes en bois 2 vantaux par un bloc-porte avec 1 vantail d'au moins 0,90 m (passage libre 0,83)

2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	2000	2000



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°5
---	---------------

PORTES, PORTIQUES ET SAS :

Largeur des portes



CONSTAT - LOCALISATION :

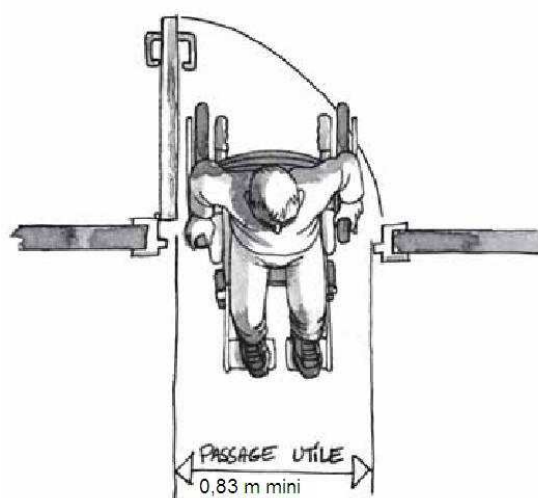
La largeur de la porte donnant accès aux sanitaires est insuffisante (0,70 m relevé).

PROPOSITION D'ACTION :

Remplacement d'une porte dans une cloison par une autre de 0,90 m autorisant un passage libre de 0,83 m

2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	1400	1400



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°6
---	---------------

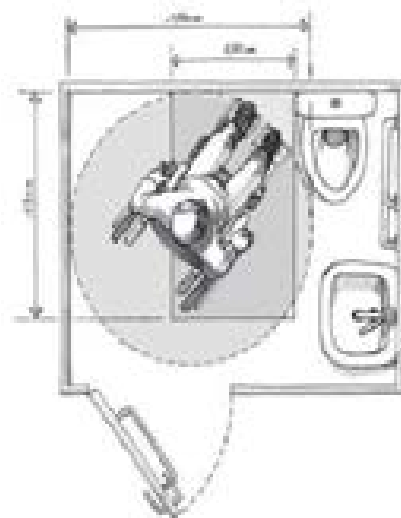
SANITAIRES :
 Accessibilité des sanitaires adaptés 

CONSTAT - LOCALISATION :
 Absence de sanitaires adaptés.

PROPOSITION D'ACTION :
 Aménagement d'un cabinet accessible dans le volume de sanitaires existants compris déplacement de cloisons légères ou préfabriquées, revêtements, appareils sanitaires adaptés (cuvette, lave-main), équipements.


2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	4000	8000



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°7
---	---------------

SANITAIRES :
Aménagements intérieurs des cabinets

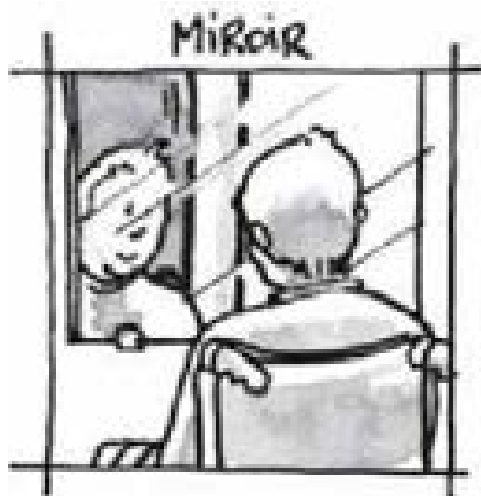


CONSTAT - LOCALISATION : La hauteur des miroirs est trop importante (1,50 m relevé).	
--	--

PROPOSITION D'ACTION : Remplacement de miroirs des sanitaires communs handicapés par des miroirs dont le bas est moins de 1,10 m.

2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	4	100	400



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°8
---	---------------

SANITAIRES :

Equipements des sanitaires adaptés


<u>CONSTAT - LOCALISATION :</u> Tous les urinoirs sont placés à la même hauteur.	
<u>PROPOSITION D'ACTION :</u> Abaissement d'au moins 1 urinoir par batterie d'urinoirs	
2015	SO

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	500	1000



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°9
---	---------------

SANITAIRES :
Aménagements intérieurs des cabinets

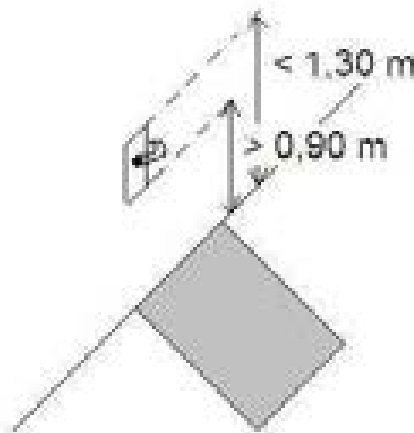


CONSTAT - LOCALISATION : La hauteur des patères est trop importante (1,60 m relevé).	
--	--

PROPOSITION D'ACTION : Rajout de patères à moins de 1,30 m de haut dans les sanitaires communs handicapés.
--


2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	100	200



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°10
---	----------------

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ASSIS :
Places adaptées ou adaptables

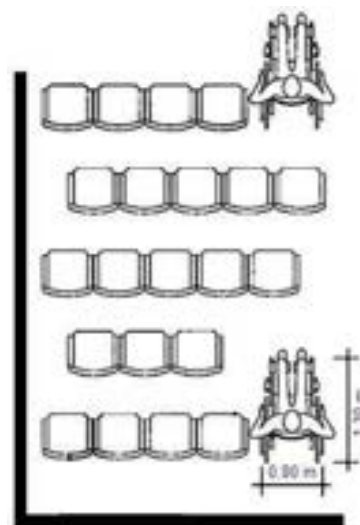


CONSTAT - LOCALISATION :
Absence de places PMR au niveau des tribunes.

PROPOSITION D'ACTION :
Prévoir une signalétique au sol pour réserver un emplacement aux PMR au niveau des tribunes.


2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	100	200



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°11
---	----------------

ETABLISSEMENTS AVEC DOUCHES OU CABINES :
Douches

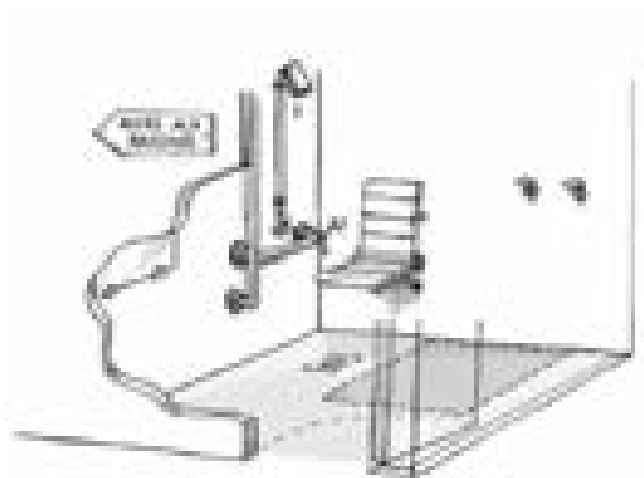


CONSTAT - LOCALISATION :
Absence de siège au niveau des douches.

PROPOSITION D'ACTION :
Installation d'un siège de douche fixe


2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	570	1200



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n°12
---	----------------

ETABLISSEMENTS AVEC DOUCHES OU CABINES :
Douches

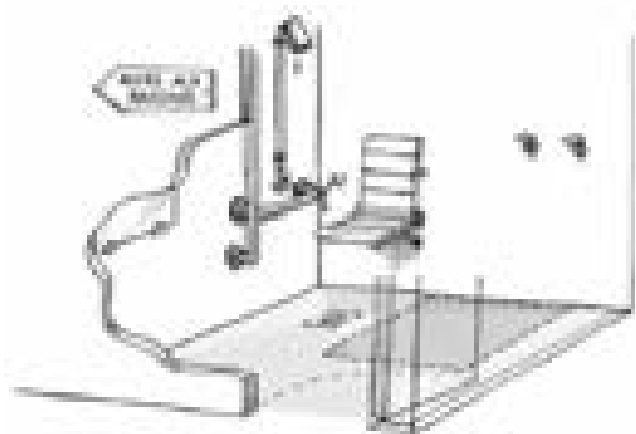


CONSTAT - LOCALISATION :
Absence de barre de maintien au niveau des douches.

PROPOSITION D'ACTION :
Installation d'un dispositif d'appui en position debout.

2015	SO
-------------	-----------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	150	300



6. Contexte de la mission

6.1. Mission de Bureau Veritas :

Notre mission consiste en un diagnostic sur les conditions d'accessibilité aux personnes handicapées :

Notre mission comprend :

1. Examen des documents mis à disposition par le client (plans, procès-verbaux de commission d'accessibilité, rapport d'organismes agréés, lettres de l'administration, etc..).
2. Visite de l'ensemble des installations et équipements concernés par le diagnostic.
3. Analyse de leurs caractéristiques par rapport aux référentiels applicables, et mise en évidence des écarts.
4. Proposition de solutions techniques en vue de la correction des écarts relevés.
5. Estimation financière des solutions techniques proposées.

Ce diagnostic est basé sur une visite du site ; lors de cette visite, notre analyse est limitée à un examen visuel des éléments concernés, sans essais, calcul, mesure, analyse particulière, sondage destructif ou radiographie.

L'objectif de ce rapport est de fournir les grandes lignes du schéma directeur pour l'amélioration de l'accessibilité

L'estimation financière des solutions techniques réalisée à la demande du client correspond à un simple estimatif des coûts découlant des propositions de Bureau Veritas en la matière. Cette estimation ne s'apparente ni à un chiffrage, ni à un devis d'entreprise – seuls documents en mesure de déterminer le chiffrage précis des travaux découlant de ces solutions techniques.

Les montants estimés sont hors taxes et hors honoraires de maîtrise d'œuvre.

6.2. Référentiel

Ce diagnostic a été réalisé par référence aux textes suivants

Code de la construction et de l'habitation - partie réglementaire

Articles R 111-19 à R 111-19-6 du CCH relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création ;

Articles R 111-19-7 à R 111-19-10 du CCH relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public existants ;


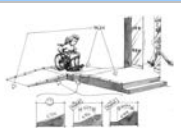




Arrêté modifié du 1er août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R 111-19 à R 111-19-3 et R 111-19-6 du CCH relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création


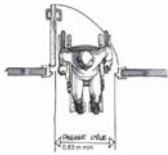

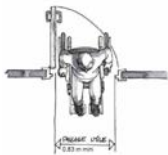
Arrêté 21 mars 2007 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R 111-19-8 et R 111-19-11 du CCH relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements existants recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création


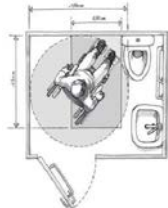



7. Annexe : tableau récapitulatif des constats


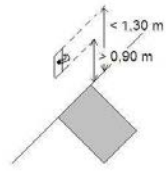

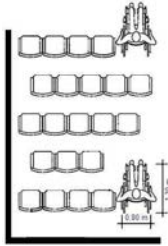

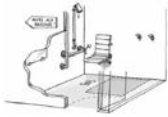
Le tableau suivant reprend le contenu des fiches constat et la notation ; il comprend :


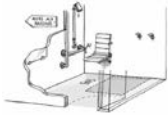
- Le renvoi à une fiche de constat numérotée contenant d'éventuelles photos d'illustration. (Voir ci-après)
- « éléments observés » : il s'agit des composants, équipements ou dispositions constituant le bâtiment ou l'établissement.
- « constat - localisation » : analyse des points examinés mise en évidence des écarts par rapport à l'accessibilité.
- « propositions d'actions » : il s'agit de propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité.
- Critères définis en lien avec le client (lorsqu'ils sont prévus dans le contrat)
- L'estimation financière des actions proposées (lorsqu'elle est prévue dans le contrat) (la valeur est arrondie à la centaine d'€ supérieure).
- une proposition de variante (le cas échéant).

	NOTE	Éléments observés	Photo1	Photo2	Photo3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHEANCE	LOT	Unité	Quantité	Prix Total arrondi	Variante
	2	Chemins extérieurs											
FC n° 1		Seuils et ressauts				Présence d'une marche de 16 cm devant l'entrée de l'établissement.	Réalisation d'une recharge en forme de pente à 4 % sur 4 m afin d'atténuer le ressaut	2015	SO	m²	5,5	300	
	2	Circulations intérieures horizontales											
FC n° 2		Seuils et ressauts				Présence d'un ressaut de 3 cm au niveau de l'accès vestiaire.	Réalisation d'une recharge en forme de pente à 4 % sur 1 m afin d'atténuer le ressaut	2015	SO	m²	3	200	
FC n° 3		Seuils et ressauts				Présence d'un ressaut de 8 cm devant l'accès aux douches.	Réalisation d'une recharge en forme de pente à 4 % sur 2 m afin d'atténuer le ressaut	2015	SO	m²	6	300	

	NOT E	Éléments observés	Photo1	Photo2	Photo3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHE ANCE	LOT	Unit é	Quan tité	Prix Total arrondi	Variante
	2	Portes, portiques et sas											
FC n° 4		Largeur des portes				La largeur des portes d'entrée est insuffisante (2 x 0,70 m relevé).	Remplacement de blocs-portes en bois 2 vantaux par un bloc-porte avec 1 vantail d'au moins 0,90 m (passage libre 0,83)	2015	SO	U	1	2 000	
FC n° 5		Largeur des portes				La largeur de la porte donnant accès aux sanitaires est insuffisante (0,70 m relevé).	Remplacement d'une porte dans une cloison par une autre de 0,90 m autorisant un passage libre de 0,83 m	2015	SO	U	1	1 400	
	2	Sanitaires											

	NOTE	Eléments observés	Photo1	Photo2	Photo3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHEANCE	LOT	Unité	Quantité	Prix Total arrondi	Variante
FC n° 6		Accessibilité des sanitaires adaptés				Absence de sanitaires adaptés.	Aménagement d'un cabinet accessible dans le volume de sanitaires existants compris déplacement de cloisons légères ou préfabriquées, revêtements, appareils sanitaires adaptés (cuvette, lave-main), équipements.	2015	SO	U	2	8 000	
FC n° 7		Aménagements intérieurs des cabinets				La hauteur des miroirs est trop importante (1,50 m relevé).	Remplacement de miroirs des sanitaires handicapés par des miroirs dont le bas est moins de 1,10 m.	2015	SO	U	4	400	
FC n° 8		Equipements des sanitaires adaptés				Tous les urinoirs sont placés à la même hauteur.	Abaissement d'au moins 1 urinoir par batterie d'urinoirs	2015	SO	U	2	1 000	

	NOT E	Éléments observés	Photo1	Photo2	Photo3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHE ANCE	LOT	Unit é	Quan tité	Prix Total arron di	Variante
FC n° 9		Aménagements intérieurs des cabinets				La hauteur des patères est trop importante (1,60 m relevé).	Rajout de patères à moins de 1,30 m de haut dans les sanitaires communs handicapés.	2015	SO	U	2	200	
	3	Etablissements recevant du public assis											
FC n° 10		Places adaptées ou adaptables				Absence de places PMR au niveau des tribunes.	Prévoir une signalétique au sol pour réserver un emplacement aux PMR au niveau des tribunes.	2015	SO	U	2	200	
	2	Etablissements avec douches ou cabines											
FC n° 11		Douches				Absence de siège au niveau des douches.	Installation d'un siège de douche fixe	2015	SO	U	2	1 200	

	NOT E	Eléments observés	Photo1	Photo2	Photo3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHE ANCE	LOT	Unit é	Quan tité	Prix Total arron di	Variante
FC n° 12		Douches				Absence de barre de maintien au niveau des douches.	Installation d'un dispositif d'appui en position debout.	2015	SO	U	2	300	